

Formation à distance

Par **manon**, le **23/01/2013** à **16:01**

Bonjour à tous!

Je me permet de laisser un message sur votre forum pour avoir des informations. Je suis actuellement éducatrice spécialisée en CDI et à plein temps. J'aimerais à la rentrée prochaine me lancer dans une licence de droit mais je ne peux pas me permettre de quitter mon emploi. C'est pour cela que je m'intéresse aux formations à distance. Cependant il en existe plusieurs : CAVEJ et TELESUP, pourriez vous m'orienter? inconconvénients et avantages? et bien sur je suis obligée de demander est ce réalisable à distance?

Je vous remercie beaucoup par avance pour toutes informations de votre part.

Par **gregor2**, le **24/01/2013** à **12:54**

Bonjour,

vous faites bien de vous permettre de poster un message !

Je ne connais absolument pas TELESUP, je ne vous parlerai donc que du seul CAVEJ,

[citation]pourriez vous m'orienter? inconconvénients et avantages? et bien sur je suis obligée de demander est ce réalisable à distance?

[/citation]

le gros avantage des cours a distance est qu'ils s'adaptent forcément à votre situation, de plus le diplôme délivré par la fac étant le même que pour ceux qui suivent les cours à la fac ils veillent particulièrement à ce que le niveau reste le même, il existe (pour Paris 1 en tout cas) un bureau qui veille à l'harmonie des cours dispensés dans toutes les UFR de droit dont celle du CAVEJ -

Ces cours sont également de très très bonne qualité pour la plupart, et les professeurs sont pour certains de vraiment très bons professeurs et ont une voix qui porte dans leurs milieux respectifs (exactement comme dans la plupart des facs, travailler avec certains professeurs est juste un plaisir).

(Petite parenthèse : en première année je trouve que l'an dernier les professeurs ne donnaient pas assez de devoirs, cette année en revanche on en a beaucoup plus à faire mais je ne sais pas ce qu'il en est pour les L1)

La grosse difficulté réside en ce que vous serez encore plus "seule" qu'a la fac, livrée à vos doutes et à vos démons.

Il va falloir être motivé, et même très motivé si vous travaillez à coté. J'ai vu plein d'élèves s'emmêler les pinceaux et abandonner l'espoir de valider leurs matières d'un coup, et finalement passer une matière ou deux par an ... C'est dommage pour eux, ils restent bloqués et ça ne fait pas très sérieux pour la suite de leur études. Sur les forums du cavej la communauté n'est pas très active (et c'est bien dommage pour eux)...

La fac traditionnelle essuie des taux d'échec en L1 de près de 75 % , au cavej ce chiffre est plus proche des 85 % ...

Si vous entrez dans cette voie mon conseil est de ne pas lâcher prise comme beaucoup d'autres, les études de droit en valent la peine.

[citation]et bien sur je suis obligée de demander est ce réalisable à distance?
[/citation]

Mais oui ! Trois fois oui ! Moi même j'ai passé ma L1 l'an dernier, je l'ai eu du premier coup sans rattrapage (malgré des erreurs d'organisation de ma part) et avec une moyenne pas mauvaise et certaines notes excellentes et en travaillant à coté pour payer mon loyer.

Un an plus tôt le droit était un mystère total pour moi, je n'y connaissais strictement rien -

Il n'y a pas énormément d'élèves parmi ceux qui entrent en L1 au cavej qui vont poursuivre jusqu'en M2, c'est certain, mais il y en a. Les professeurs de droit international et de droit fiscal nous en ont parlé, ils dispensent tous les deux des cours en M2 et étudient des dossiers d'admission (ce dernier dispense même des cours à l'ENA), il leur arrive d'avoir des gens qui sont passés par le cavej et ils s'en sortent très bien (eux même sont content de les voir) -

Le reste des difficultés sont celles que rencontrent tous les étudiants, comment enrichir son cursus etc ...

Ce n'était pas une réponse très construite de ma part mais j'espère avoir répondu à vos questions, oui c'est dur mais c'est largement faisable avec un minimum de volonté, si vous êtes passionnée par la matière un peu curieuse et que vous n'avez pas peur d'apprendre ça se fera tout seul ;)

Pour ma part il y a eu quelques moments difficiles dans l'année mais ce n'est pas non plus l'horreur, c'est parfaitement surmontable (par contre essayez de tout passer d'un coup et ne pas viser le redoublement... c'est encore ce qu'il y a de plus simple)

Si vous avez d'autres questions n'hésitez pas

Par **manon**, le **26/01/2013** à **13:21**

Merci beaucoup pour avoir pris le temps de me répondre! Cela me donne du courage!

citation :

Un an plus tôt le droit était un mystère total pour moi, je n'y connaissais strictement rien

C'est exactement la cas pour moi mais votre expérience m'encourage vivement! (malgré les 85% d'échec que vous relatez...)

J'avais justement repérer Paris 1 et je pense aller dans ce sens. Les inscriptions se déroulent en juin ou juillet.

Encore une question :) :

Les professeurs sont ils accessibles pour toutes questions?

Merci encore

Par **gregor2**, le **26/01/2013** à **14:42**

[citation]Les professeurs sont ils accessibles pour toutes questions?

[/citation]

bien sûr, il y a même une certaine proximité assez agréable avec certains qui s'investissent vraiment -

un ou deux professeurs ont des caractères de cochon mais sont profondément très sympathiques (un peu antinomique mais je me comprends, je pense bien à un en particulier mais je tairais les noms [smile4] quoiqu'il en soit il est très compétent et c'est même assez pédagogique de sa part, "plus tard on ne vous fera pas de cadeau, je vais vous y habituer")

[citation]J'avais justement repérer Paris 1 et je pense aller dans ce sens. Les inscriptions se déroulent en juin ou juillet. [/citation] Là je ne sais pas mais ce sera indiqué sur le site en temps et en heure. Me concernant ça a toujours été très simple, aucun problème administratif, aucun blocage, aucune attente d'aucune sorte ni en L1 ni en L2.

Je tiens aussi à noter qu'il y a eu un changement de direction et l'an dernier ils ont distribué des formulaires pour savoir ce qu'ils pouvaient améliorer etc ... et ils en ont vraiment tiré toutes les conséquences (ce qui fait plaisir à voir), il y a beaucoup plus de devoirs (jamais obligatoires) et surtout les réunions sont enregistrées en audio et mises sur le site pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer -

(deux des choses que j'avais écrites dans ce formulaire pour ma part)

Dans la mesure où vous vous y prenez à l'avance n'hésitez pas à emprunter/acheter un livre d'introduction au droit (demandez nous si vous voulez notre avis), à parcourir ce forum, consulter des dissertations (<http://www.juristudiant.com/forum/methode-de-la-dissertation-juridique-t18188.html>),

sans vous prendre la tête et sans vous faire de mal évidemment mais simplement pour voir les grandes notions, voir si ça vous plait et dans le but voir ce qu'on attendra de vous.

N'hésitez pas non plus à vous renseigner dès maintenant sur les différentes juridictions leur ressort matériel et territorial etc ... ça ne peut que vous aider à comprendre les décisions de justice plus tard

Par **manon**, le **26/01/2013** à **15:52**

J'espère que l'inscription se fera aussi facilement que vous! Vous êtes allé su place pour l'inscription administrative?

Oui je compte bien m'y pencher sérieusement, comme vous le dites, je m'y prend suffisamment à l'avance pour me préparer, je lis beaucoup donc je vais consulter ce forum, entre autre, sur d'éventuels conseils en lecture.

Vous me parlez d'un livre d'introduction au droit; vous pouvez me conseillez un auteur, édition?

Par **gregor2**, le **26/01/2013** à **18:13**

[citation]J'espère que l'inscription se fera aussi facilement que vous! Vous êtes allé su place pour l'inscription administrative? [/citation]
non,

Concernant le cavej vous tombez bien, on vient de sortir un article sur la question :
<http://www.juristudiant.com/forum/le-cavej-presentation-t18795.html>

Concernant les livres je reviendrai plus tard ce soir -

Par **Damien77**, le **27/06/2013** à **17:16**

Bonjour à tous,

Je suis sur le point de m'inscrire au CAVEJ mais hésite pour faire une intégration directement en L2.

En effet, j'ai 28 ans et j'ai un diplôme d'ingénieur en énergétique. Je travail depuis 6 ans et comme tout le monde j'ai des bouches à nourrir à la maison, d'où mon orientation faire le CAVEJ qui offre la possibilité de maintenir une activité.

J'ai rencontré la responsable administrative du CAVEJ qui me propose de faire une demande pour intégrer directement la L2 avec un rattrapage sur les matières fondamentales soit 17 matières à passer la même année.[smile17]

Etant donné mon CV , je n'ai aucune connaissance particulière en droit et par conséquent, je me dit que c'est un peu présomptueux que de vouloir réussir haut la main (pour un bon dossier) toutes ces matières.

Quand pensez vous ?

Connaissez vous quelque personnes qui ont déjà réussi à intégrer la L2 sans connaissances préalables en droit ?

Dernier point j'ai cru comprendre d'après d'autres topics que l'anglais est important... ? l'examen est-il difficile en Anglais?

Merci par avance de vos réponses

Par **bulle**, le 27/06/2013 à 18:29

Bonjour,

Je connais des gens qui ont intégré une L2 directement alors qu'ils venaient d'un parcours totalement différent et donc n'avaient pas de connaissances en droit. Cependant, ces personnes ont intégré le cursus "normal" donc elles n'ont pas eu à repasser les matières non étudiées en L1.

Selon moi 17 matières à passer, c'est énorme. Il serait sans doute plus prudent de commencer par une L1 pour vous mettre dans le bain sinon vous risquez vite de vous retrouver débordé surtout que vous travaillez en parallèle.

Pour l'importance de l'anglais, le niveau demandé n'est pas énorme lors des examens mais pour les offres d'emploi la maîtrise de l'anglais est un critère de plus en plus demandé.

Par **gregor2**, le 27/06/2013 à 19:01

Bonjour,

j'ai rencontré quelqu'un qui est entré directement en L2 avec seulement le droit constitutionnel de la L1 à passer ... (et sa formation n'avait strictement rien à voir avec le droit). Je n'ai pas eu l'impression qu'il ai été perdu, mais il faut voir ses résultats, on ne les a pas encore :p

que dire ... ça dépend de votre confiance en vous, l'avantage c'est que du fait de votre activité vous avez probablement le recul et la réflexion que beaucoup d'étudiants en L1 n'ont pas. Le danger c'est qu'en étant loin des bancs de la fac vous avez perdu les 'bonnes habitudes' des études et le retour sera un peu douloureux au début.

A mon sens ce serait possible, surtout qu'il y a des rattrapages au cas ou ... mais tout n'est pas facile ni en L1 ni en L2 ...

un choix difficile.

Vous avez déjà ouvert un livre de L1 pour voir si ça vous parle un peu ?

Par **Damien77**, le 27/06/2013 à 21:23

Merci de vos réponses

J'ai déjà ouvert des livres de L1 et les notions abordées me parlent en surface mais pas en profondeur... En résumé, je dois connaître de loin 0.1% des notions abordées en L1 -> autant

dire rien du tout!

Si mon projet fonctionne je souhaiterai aller jusqu'en M2, or la sélection étant difficile je pense qu'il vaut mieux éviter le rattrapage pour essayer d'attraper les mentions.

Il est vrai que de gagner une année est séduisant aussi

Pas facile comme décision !